**[Votre Nom et Prénom]**   
**[Votre Adresse Actuelle]**   
**[Votre Code Postal et Ville]**   
**[Votre Numéro de Téléphone]**   
**[Votre Adresse E-mail]**

**[Nom et Prénom du Propriétaire   
ou Nom de l'Agence Immobilière]**   
**[Adresse]**   
**[Code Postal et Ville]**

**[Lieu], le [Date du Jour]**

**Objet :** Résiliation du contrat de location du logement situé [Adresse complète du logement loué]

Madame, Monsieur,

Je vous informe par la présente de ma décision de résilier le contrat de location concernant le logement situé **[Adresse complète du logement : numéro, rue, code postal, ville]**, que j'occupe en tant que locataire depuis le **[Date de début du contrat de location]**.

Conformément aux dispositions légales et aux termes de notre contrat de location, le délai de préavis pour un logement vide est de trois mois. Ce préavis débutera à compter de la date de réception de cette lettre.

Par conséquent, mon départ effectif du logement aura lieu le [Date de fin de préavis : Date du jour + 3 mois]. Je m'engage à libérer les lieux à cette date et à vous restituer les clés.

Je vous serais reconnaissant(e) de bien vouloir prendre contact avec moi afin de convenir d'une date pour l'état des lieux de sortie et la remise des clés, quelques jours avant mon départ.

Dans l'attente de votre confirmation et de la bonne réception de ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,  
**[Votre Nom et Prénom]  
[Votre Signature]**

**INFORMATIONS IMPORTANTES À RETENIR :**

* **Envoi en recommandé avec accusé de réception :** C'est indispensable pour prouver la date d'envoi et de réception de votre lettre, ce qui est crucial pour le calcul de votre préavis.
* **Date de début du préavis :** Le préavis commence à courir à partir de la date de réception du courrier par le propriétaire ou l'agence, et non la date d'envoi.
* **Calcul de la date de fin de préavis :** Si vous envoyez votre lettre le 23 juillet 2025, et qu'elle est reçue le 25 juillet 2025, le préavis de 3 mois se terminera le 25 octobre 2025.
* **Conservation d'une copie :** Gardez toujours une copie de la lettre et l'avis de réception.
* **Cas particuliers de préavis réduit :** Dans certaines situations (perte d'emploi, mutation professionnelle, obtention d'un premier emploi, nouvel emploi suite à une perte d'emploi, état de santé justifiant un changement de domicile, bénéficiaire du RSA ou de l'AAH, attribution d'un logement social), le préavis peut être réduit à un mois. Si votre situation correspond à l'un de ces cas, vous devrez le mentionner dans la lettre et joindre un justificatif.

